



SOMMAIRE

Édito du maire

P1

Travaux communaux et vie de la commune

- ~ Travaux d'extension de l'école
- ~ Chantier bibliothèque
- ~ Marquages au sol
- ~ Station d'assainissement
- ~ Abrisbus
- ~ Parking Relais Assistantes

Maternelles

- ~ Convention d'Aménagement de Bourg

Bourg

- ~ Travaux église
- ~ Informations élections

P2-3

Infos communales et générales

- ~ Vœux de la municipalité
- ~ Projet d'extension école
- ~ Départ et arrivée personnel
- ~ Fin du droit d'incinération
- ~ Alcootests et détecteurs de fumée

- ~ Arrêté divagation des chiens
- ~ Incivilités
- ~ Informations adresses
- ~ Accidentologie

P4 - 5

Page Budget

P6

Associations & Manifestations

- ~ Réunion des Présidents d'associations
- ~ Soirée chansons françaises
- ~ Soirée théâtre
- ~ Bourse aux livres
- ~ Carnaval des enfants
- ~ Carnaval de l'école
- ~ Après-midi ligue contre le cancer
- ~ Prochaines manifestations

P7 - 8

ÉDITO DU MAIRE

Avec un début de printemps très prometteur vient ce nouveau numéro du Noailan Solidaire de l'année 2012. Une année importante pour la vie de la commune, et au-delà.

Du point de vue des travaux communaux tout d'abord. La station d'assainissement, grand chantier de l'année 2011 – et d'avant – est maintenant opérationnelle. Les premiers raccordements au réseau public ont pu être réalisés pour les riverains du quartier de Peyrebernède. La station fonctionne parfaitement, et une visite à l'attention des habitants sera organisée, après plantation des espaces verts. Les autres chantiers en cours avancent quant à eux à grands pas; ainsi bibliothèque et école se matérialisent un peu plus chaque jour sous l'action bien menée des artisans.

Mais la commune n'est pas pour autant dépourvue de nouveaux dossiers. Le projet de la Convention d'Aménagement de Bourg a été réinitialisé avec pour objectif l'aménagement et la transformation du cœur de bourg pour l'adapter aux besoins et aux exigences nouvelles. La consultation d'architectes a été lancée. Une douzaine de dossiers ont été reçus en mairie et sont en cours d'analyse. Une première réunion de consultation a été menée avec les habitants du bourg, et un certain nombre d'entre eux se sont joints au Comité de Pilotage qui se mettra au travail dès que le choix d'un cabinet d'architectes sera arrêté. Nous ne manquerons pas de tenir informés l'ensemble des Noaillanais de l'avancée du projet.

2012 est aussi une année charnière en terme d'élections. Les 22 avril et 6 mai prochains se dérouleront les élections présidentielles, et seront suivies de peu par les élections législatives, les 10 et 17 juin. Le bureau de vote communal sera ouvert de 8h à 18h et, nous espérons avoir la satisfaction d'accueillir le plus grand nombre d'entre vous. Il est en effet inutile d'insister ici sur l'importance et l'enjeu de telles élections, je rappellerai simplement que si vous ne pouvez vous déplacer aux dates indiquées, pensez à la procuration. La démarche est simple, vous trouverez toutes les informations utiles à la page 3 de ce bulletin.

Enfin, il y a fort à parier que cette année sera encore une année dynamique du côté associatif. Nombre de manifestations sont dorénavant déjà programmées, et je tiens encore une fois à saluer l'implication des bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour proposer toujours un peu plus de vie à notre commune.

Je voudrais garder mes dernières lignes pour souhaiter à Madame Etoc une bonne retraite bien méritée. Après avoir veillé sur les enfants de l'école et la bonne marche de la salle des fêtes, c'est maintenant à son tour de profiter des beaux jours à venir. Je souhaite ainsi la bienvenue à Madame Balade sa remplaçante, ainsi qu'à Monsieur Tastet, remplaçant de Monsieur Bombard pour 6 mois, avec notre meilleur accueil et tous nos vœux de réussite.

Bonne lecture à tous.

Laurence Harribey

Maire

Heures d'ouverture

lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Fermé le jeudi après-midi

MAIRIE

Contacts

9 place du Général Leclerc - 33730 Noailhan
Tél: 05 56 25 35 08 / Fax: 05 56 25 86 49
Courriel: mairie.noailan@wanadoo.fr
Site internet: www.noailan.fr

Les travaux d'extension de l'école ont commencé

Les travaux d'extension de l'école maternelle, qui accueillera à la rentrée 2012 les classes de niveaux primaires, ont maintenant débuté. Le permis de construire a été reçu le 9 mars et le chantier a été sécurisé et séparé de la cour d'école par un grillage, l'entrée des engins de chantier se faisant depuis le portail situé près du centre Multi-accueil.

La chape de béton a été coulée, les murs ont été édifiés et la charpente a été posée. Les entreprises maintiennent le calendrier établi par l'architecte et bientôt le bâtiment aura pris sa forme définitive. Restera l'aménagement intérieur des classes et des sanitaires.



Le chantier de la bibliothèque avance

La première tranche des travaux consistant en la mise hors d'eau - hors d'air du bâtiment est presque terminée. Sol, murs, charpente et couverture ont été réalisés, reste la façade vitrée qui achèvera cette première phase de travaux.

La cabine téléphonique va également être déplacée et sera remplacée par un point phone implanté près de l'entrée de la future bibliothèque, contre le mur de l'ancienne mairie.



Renforcement des marquages au sol à l'école et au Bourg

Le SMIVOM a été récemment sollicité pour renforcer la sécurité des piétons circulant dans le bourg et aux abords de l'école. Des passages piétons ont ainsi été créés dans la zone de l'école ainsi qu'entre les deux places du bourg, ces derniers permettant une meilleure visibilité tant du piéton que des automobilistes.

La station d'assainissement opérationnelle

La réception des travaux de la station a été effectuée le 29 février. Par un accord commun, il a été décidé d'attendre les beaux jours pour procéder à la plantation des roseaux et espaces verts.

La station est maintenant opérationnelle, et déjà les premiers branchements au réseau ont été réalisés pour les habitants de la route de Peyrebernède. Suivront progressivement d'autres raccordements au réseau d'assainissement public. Une visite sera organisée pour permettre à ceux qui le souhaitent de découvrir le fonctionnement.



Des abribus pour les élèves des écoles

Un double abribus a été installé au bourg le 24 février dans le sens Langon-Villandraut, et une poubelle a été mise à disposition.

Au quartier de Lasserre, le projet est toujours en cours, il faut attendre le déplacement par le Centre Routier Départemental des panneaux d'agglomération de la Saubotte sur la RD221 pour sécuriser la zone et limiter la vitesse de circulation à 50km/h. Par la suite, contact sera pris avec les services du SMIVOM pour réaliser l'assise en béton, et avec le Conseil Général pour l'installation de l'abribus.

Les abribus du bourg ont été posés et la signalisation au sol a été refaite



Réalisation d'un parking pour le Relais d'Assistantes Maternelles



Suite aux problèmes de circulation et à la dangerosité dûs au stationnement des véhicules sur la route de l'école, un nouveau parking a été créé à l'attention des Assistantes Maternelles fréquentant le Relais tout proche. L'accès a été réalisé et une signalisation a été posée, permettant un seul sens de circulation. Une délimitation de l'espace sera prochainement réalisé au moyen de barrières en bois.

Le parking accueille ainsi plusieurs véhicules et surtout permet aux assistantes maternelles, se déplaçant avec leurs tout-petits, de se rendre au RAM en toute sécurité.

La Convention d'Aménagement de Bourg (CAB)

Le projet de convention d'Aménagement de Bourg avance. Le cahier des charges a été rédigé et validé par le Conseil Général. La consultation des cabinets d'études a été lancée et une douzaine d'offres ont été reçues. Les dossiers sont à l'étude et le choix définitif d'un candidat sera fait dans le courant du mois d'avril.

Le cabinet aura en charge la réalisation d'une étude d'aménagement du Bourg selon des choix et des critères définis par la municipalité mais aussi par les habitants. Déjà une première réunion avec les résidents du centre bourg, premiers concernés par ces aménagements, s'est tenue le 16 février et a permis de donner quelques orientations. Un Comité de Pilotage avec participation des habitants a été constitué, et par la suite, la période d'étude prévoit des réunions publiques qui permettront à tous de suivre l'avancée du projet.

Une étude pour des travaux de réfection de l'église

Dans le précédent numéro du Noaillan Solidaire, nous vous informions de la nécessité d'entreprendre des travaux de restauration à l'église qui se trouvait en mauvais état. L'architecte en chef de Bâtiments de France a imposé une étude préalable de l'édifice avant tout travaux, de manière à dresser un bilan de santé de notre église.

Plusieurs architectes ont été consultés et les dossiers sont à l'étude. Les travaux de réfections permettront à l'élément le plus remarquable de notre patrimoine local de retrouver une seconde jeunesse et d'autoriser les offices et les manifestations d'été en sécurité.

INFORMATIONS ÉLECTIONS

Élections Présidentielles

Premier tour : dimanche 22 avril
Second tour : dimanche 6 mai

Élections Législatives

Premier tour : dimanche 10 juin
Second tour : dimanche 17 juin

BUREAU DE VOTE DE NOAILLAN : OUVERT DE 8h À 18h

Nombre d'électeurs à Noaillan : 1060. Suite à instruction de la Sous-Préfecture de la Gironde, il n'y aura finalement qu'un bureau de vote pour toutes les élections, celui-ci sera installé dans la salle du Conseil à la Mairie.

VOTE PAR PROCURATION



Loin de chez vous ?
Votez par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour des élections, pensez à la procuration. Il suffit de vous rendre à la gendarmerie la plus proche, muni d'une pièce d'identité, et de remplir un formulaire de déclaration sur l'honneur.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet du gouvernement, à l'adresse suivante :

www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/comment_voter/vote-par-procuration

Vœux de la municipalité le 8 janvier

Le 8 janvier dernier l'équipe municipale avait donné rendez-vous aux habitants pour les traditionnels vœux de nouvelle année. Une centaine de personnes a répondu présente et tous, après le discours de Madame le Maire, se sont retrouvés convivialement autour du verre de l'amitié et des fameux tapas préparés par Pierrick et ses « Papilles » bien affûtées. Certains n'en sont d'ailleurs repartis que tardivement...



Présentation du Projet d'extension de l'école le 10 janvier



Le 10 janvier, l'équipe Municipale avait convié les parents d'élèves et les habitants intéressés à une réunion de présentation du projet d'extension de l'école maternelle, qui prévoit la création d'un bâtiment accueillant dès la rentrée 2012 les enfants des niveaux primaires aujourd'hui scolarisés à l'école de Villandraut. Les questions ont été nombreuses et les inquiétudes des parents, mêmes si elles n'ont pu être totalement dissipées, ont au moins reçues des explications de la part des élus.

Certains s'en vont...

Marie-Claude Etoc a pris sa retraite au début du mois de mars. Après s'être occupée durant de nombreuses années et sans compter son temps des enfants de l'école et de la salle des fêtes, Madame Etoc pourra désormais prendre un repos bien mérité. Le 14 mars les collègues, amis, famille de Marie-Claude, ainsi que les élus de la commune se sont donnés rendez-vous au Local Jeunes pour lui souhaiter comme il se devait un bon départ à la retraite. Mme Etoc en est d'ailleurs repartie plus chargée qu'elle n'était arrivée !



...Et d'autres arrivent

Pour remplacer Madame Etoc, la commune a recruté un nouvel agent. Il s'agit de Madame Josiane BALADE que vous aurez sans nul doute l'occasion de rencontrer à l'école ou à la salle des fêtes.

De même, afin de remplacer Monsieur Bombard en arrêt maladie, un employé technique a également été recruté en la personne de Monsieur Eric TASTET. Il sera chargé de l'entretien de la commune.

Tous deux bénéficient d'un contrat aidé par l'État (CUI) à mi-temps.

Souhaitons à tous deux la bienvenue parmi nous !



Incinération des déchets verts : c'est fini !



L'autorisation de brûler s'est achevée le 14 mars dernier. Il est désormais interdit d'incinérer vos déchets en attendant une nouvelle autorisation de la Sous-Préfecture, dont nous ne manquerons pas de vous faire part.

Informations alcootests et détecteurs de fumée

Nous rappelons qu'à compter du 1er juillet, chaque véhicule devra disposer d'un alcootest ou d'un éthylotest, sans quoi l'amende encourue en cas de contrôle sera de 90€ ! Les alcootests sont en vente presque partout, vous en trouverez dans les centres autos et les pharmacies.

De même, la présence dans chaque habitation d'un détecteur de fumée sera devenue obligatoire d'ici 2015, pensez-y !

Arrêté concernant la divagation des chiens errants

De nombreux habitants sont venus se plaindre des nuisances répétées causées par des chiens qui régulièrement errent dans le village, sans surveillance ni maître à proximité. Ils déchirent les sacs d'ordures ménagères déposés et répandent les débris, dégradent les pièges posés par les chasseurs agréés, sans parler du danger qu'un de ces animaux peut présenter, face à un enfant par exemple.

En réponse à ces plaintes justifiées, des courriers de rappels avaient été envoyés à certains propriétaires identifiés. Si certains se sont montrés compréhensifs, force est de constater que nombre de chiens continuent de divaguer dans le village.

En réponse, la mairie a pris un arrêté visant à stopper la divagation de ces animaux. Vous le trouverez affiché en mairie, mais sachez d'ores et déjà que tout chien trouvé sans maître à proximité sera systématiquement enlevé et transporté par la fourrière jusqu'au chenil de Mérignac, aux frais du propriétaire. Par ailleurs, le non respect de l'arrêté entrainera une amende de 38€ maximum s'il s'agit d'un chien en divagation, et de 150€ maximum s'il s'agit d'un animal dangereux.

Les incivilités se poursuivent



Malheureusement, et malgré les rappels réguliers dans ce bulletin, des incivilités continuent dans certains quartiers comme à Lasserre où les panneaux sont régulièrement arrachés et jetés dans les fossés.

Sans parler des nuisances causées, avec ces panneaux en moins, c'est l'orientation des automobilistes qui devient plus difficile, et les systèmes gps ne pourront rien y faire...

Adresses : Informations utiles !

Suite à quelques mauvaises expériences rapportées par des habitants, nous vous rappelons le bon procédé quand à l'indication d'une adresse lors d'un appel au secours ou de la réception de votre courrier :

- Lors d'un appel téléphonique à un service d'urgence, quel qu'il soit, précisez bien votre adresse complète ainsi que le quartier dans lequel vous résidez.
- Pour la bonne réception de votre courrier, il faut que le lieu-dit figure avant l'adresse sur l'enveloppe.

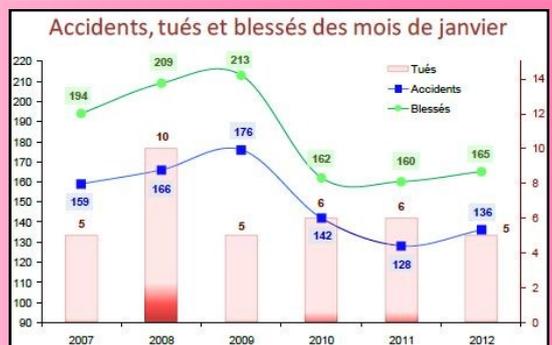
Exemple : M. Mme X, Le Beret, Route du Barrail de Bouey

Accidentologie Janvier 2012

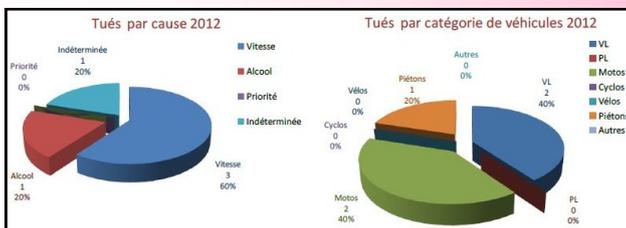
Chaque mois l'Observatoire Régional de la Sécurité Routière publie les statistiques de l'accidentologie. Voici celles du mois de janvier 2012

- Au mois de janvier, ce sont 5 accidents mortels qui ont eu lieu sur les routes de Gironde avec, de manière générale, une hausse des accidents et des blessés par rapport à janvier 2011. En revanche, le nombre de blessés hospitalisés a diminué de près de 29%.
- En analysant les statistiques, c'est la vitesse qui est la première cause des accidents mortels, et ce sont les véhicules légers et les motos qui à proportion équivalente sont impliquées dans ces accidents.

	Mois de janvier				Depuis le début de l'année			
	2012	2011	Différence	Evolution	2012	2011	Différence	Evolution
Accidents	136	128	+8	+6,3%	136	128	+8	+6,3%
Tués	5	6	-1	-16,7%	5	6	-1	-16,7%
Blessés	165	160	+5	+3,1%	165	160	+5	+3,1%
dont hospitalisés	35	49	-14	-28,6%	35	49	-14	-28,6%



Statistiques du mois de janvier et comparatif avec les années précédentes



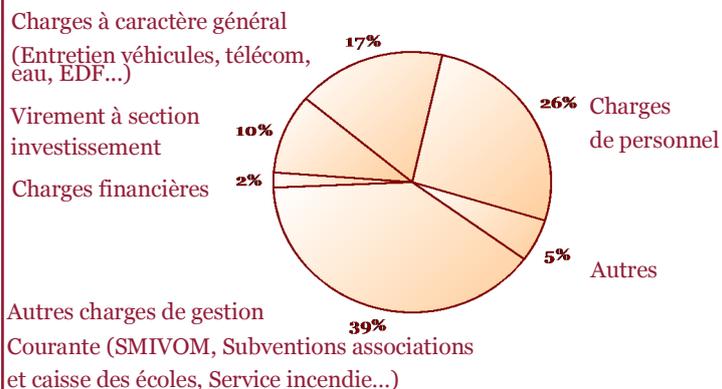
Tués par cause et catégorie de véhicule

LE BUDGET GÉNÉRAL

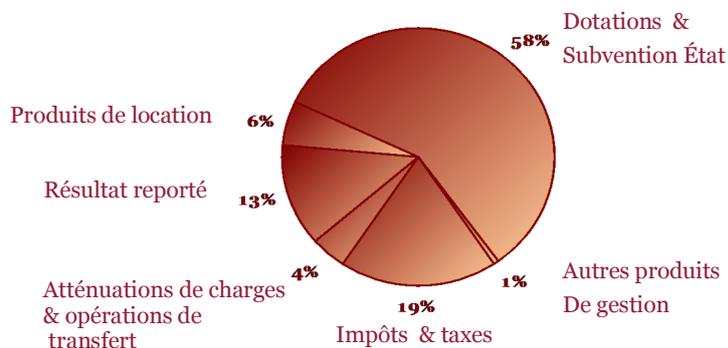
La section de fonctionnement, comme son nom l'indique, regroupe toutes les dépenses et recettes relatives au fonctionnement de la commune. Le budget global de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant de **806 420 €**

SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



RECETTES



LES BUDGETS ANNEXES

La caisse des écoles :

Du fait de la dissolution du RPI, la caisse de l'école de Noailan a été ré-ouverte.

Fonctionnement

Charges à caractère général (Nourriture, EDF, Gaz, chauffage...)	60 900 €
Personnel	137 200 €
Charges financières	4 000 €

Investissement

Vente de produits, tickets de cantine	60 000 €
Dotation de la commune	135 000 €

Le budget de l'assainissement :**Total fonctionnement : 283 144 €****DÉPENSES**

Charges à caractère général	55 200 €
Personnel	8 377 €
Virement section d'investissement	160 000 €
Charges financières	28 500 €
Opération d'ordre (amortissement)	22 067 €
Autres	9 000 €
Total	283 144 €

RECETTES

Excédent reporté	96 931 €
Opération d'ordre	36 213 €
Redevance sur vente (assainissement + branchements)	150 000 €
Total	283 144 €

Total investissement : 834 427 €**DÉPENSES**

Déficit	252 843 €
Dépenses imprévues	10 000 €
Emprunt	45 000 €
Opération d'ordre de transfert	36 213 €
Immobilisation	490 371 €
Total	834 427 €

RECETTES

Virement de la section fonctionnement	160 000 €
Opération d'ordre	22 067 €
Emprunt	100 000 €
Subventions (Agence de l'eau, CG33)	552 360 €
Total	834 427 €

Réunion des Présidents d'Associations le 6 février

Le 6 février dernier, la municipalité avait donné rendez-vous aux Présidents des associations noaillanaises. Neuf associations étaient ainsi représentées. Ce rendez-vous a été l'occasion pour chaque association de faire un bilan de l'année 2011, d'exposer ses projets pour l'année en cours et d'émettre souhaits et remarques. Parmi celles-ci, il ressort le désir de travailler ensemble pour réaliser des manifestations communes, de proposer un travail de qualité et ce quel que soit le domaine concerné. Note est prise pour de prochains rendez-vous communs, d'autant que la belle saison arrive et que le village va être animé de manière dynamique cette année encore.

Retrouvez le compte-rendu de cette réunion sur le site internet noaillan.fr, à la rubrique associations.



Une soirée toute en chansons le 28 janvier

C'est une soirée toute en chansons que Patrice Barsiougues et son association des « oiseaux de passage » proposait aux Noaillanais le 28 janvier. M. Barsiougues, passionné de chansons à texte, a créé cette association il y a plusieurs années, et a proposé cette année au grand public des soirées itinérantes sur Canton; il s'associe également avec d'autres associations locales ou régionales comme « Musicalarue » lors de concerts ou soirées plus intimistes. Le 28 janvier à la salle des fêtes, Agnès Doherty revisitait ainsi le répertoire de Georges Brassens et la centaine de spectateurs ont passé une excellente soirée, rythmée par les chants et les quizz musicaux ouvrant droit à quelques présents musicaux...



Un « Maudit Héritage » le 4 février

C'est l'association Bien Vivre à Noaillan qui conviait le spectateur à une soirée théâtre à la salle des fêtes le 4 février dernier.

La troupe « Spectacle pour tous » de Langoiran interprétait une pièce intitulée « Maudit Héritage », une intrigue située en Ecosse et narrant l'histoire de l'héritier d'une riche fortune familiale.

Les quatre vingt dix spectateurs réunis ce soir là ont pu apprécier une représentation forte en surprises et rebondissements, et ont surtout pu rester au chaud, alors que les premiers flocons de neige tombaient dehors.

Un succès en tout cas encourageant pour l'association qui renouvellera prochainement l'opération.



Bourse aux livres et multimédias les 10 et 11 février



Les 10 et 11 février se tenait l'une des traditionnelles bourses organisées par l'Association des Parents d'Élèves. Cette dernière, dédiée aux livres et multimédias, a remporté un succès plus timide que la précédente édition.

Les ventes ont tout de même permis à l'association de gagner 187€ qui comme d'habitude seront reversés diversement au profit des élèves des écoles. Cette édition a tout de même permis aux acquéreurs de trouver leur bonheur à moindre coût tout en profitant de la présence d'Angélique Pelletier, illustratrice de livre pour enfants, qui a dédié ses livres durant la journée du samedi.

Une action commune à l'occasion du carnaval des enfants



Les associations « Bien Vivre à Noailan » et « Villandraut Animations Loisirs » avaient uni leurs efforts le week-end du 25 février pour proposer aux enfants une après-midi festive. Nombre de parents et d'enfants ont répondu présent pour le défilé dans les rues de Villandraut, parés de leurs plus beaux costumes et après être passés par l'atelier maquillage! L'après-midi festive, rythmé par le son des bandas, s'est achevée par le jugement de M. Carnaval, brûlé sur la place publique, bizarrement au plus grand bonheur des enfants. S'en est suivi un repas grillades et une soirée musicale, histoire d'achever comme il se doit une journée bien remplie. Les deux associations se retrouveront prochainement pour proposer des manifestations, tant à Villandraut qu'à Noailan.

Carnaval de l'école le 16 mars

Les enfants avaient minutieusement préparé de leurs petites mains de somptueux déguisements. Tout y était : soleil, musique, joie et bonne humeur! C'est ainsi que l'ensemble des classes de l'école de Noailan a apporté un peu d'animation sur le parcours menant de la route des écoles jusqu'à la place du Bourg, en défilant au rythme de la musique. Une fois arrivés sur la place, parents, enfants et enseignants se sont laissé emportés par de frénétiques rondes et autres parades. Tous se sont ensuite retrouvés dans le pré de la salle des fêtes, pour un goûter bien mérité. Une très belle démonstration haute en couleurs !



Une marche contre le cancer le 25 mars



Dimanche 25 mars, belle journée de printemps, fut choisi par M. Sanlias, représentant de l'antenne de Bazas - Sud Gironde de la Ligue Contre le Cancer, et les membres de « Bien Vivre à Noailan » pour mobiliser la population. L'objectif : faire connaître la Ligue Contre le Cancer, dont les actions sont essentiellement la prévention et le dépistage de la maladie, le soutien aux malades et l'appui à la recherche. Ainsi, si la rencontre de ce dimanche fut l'occasion pour une soixantaine de participants de profiter de la journée ensoleillée avec une randonnée à travers les chemins noillannais, elle n'en

était pas moins destinée à informer et sensibiliser les publics sur la maladie, et surtout faire connaître la Ligue dont l'utilité - indispensable - des actions voire l'existence même sont encore très mal connues en milieu rural.

Pour ce faire, l'après-midi, après la randonnée, Didier Salaun, ancien malade, est également venu raconter son combat contre la maladie, et sa façon à lui de défier la vie en gravant l'Anapurna, au Népal. Pour appuyer le discours, une exposition de quelques magnifiques photos de voyage forçait l'admiration, tant par les paysages grandioses que par la volonté de l'homme qui relevait un défi aussi imposant que le massif qu'il gravissait.

Parmi les actions de la ligue, l'installation prochaine d'urnes dans certains commerces pour récupérer portables et chargeurs usagés, de quoi récolter des fonds forts utiles à la recherche et à l'aide aux malades. Pensez-y !

Ligue contre le Cancer , comité Gironde : 05 56 94 76 41

Agenda des prochaines manifestations

- 30 et 31 mars** : bourse aux vêtements de printemps et matériel de puériculture - Association des Parents d'élèves
- 6 mai** : 4^e rallye pédestre (avec cette année une nouveauté : un circuit enfants) - Association Bien Vivre à Noailan
- 13 mai** : Foire de printemps à Antonion - Foyer Rural
- 16 juin** : One - man show de Sébastien Laffargue, salle des fêtes - Association Bien Vivre à Noailan
- 22 juin** : Fête de la musique (le 21 la manifestation se tient à Villandraut) - Association Bien Vivre à Noailan
- 29 juin** : Kermesse de l'école
- 30 juin** : Spectacle des Argonautes